

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 0044425

ND:79732

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0401 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NORREDINE Saïda

Date de naissance : 01-01-1944

Adresse : 3 Rue Abou Rhas El Magri

Franceville 8 Casablanca

Tél. : 06 23 13 22 67 Total des frais engagés : 2056,1 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25 JUIN 2021

Nom et prénom du malade : NORREDINE Saïda Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Nyctalopie Dermatose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 06/07/21



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
25 JUIN 2021	Centrale	gratuit	250,00 DTI	Docteur Malika ENNAF MEDECINE GENERALE Centre, Entrée B - N Médecine Centrale, Entrée B - N Docteur Malika ENNAF Centre, Entrée B - N Médecine GENERALE Centre, Entrée B - N

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL AÏDALOUSSIA 126 route de Perpignan 66110 Alénya	25/06/21	539,70 dt
PHARMACIE AL AÏDALOUSSIA 126 route de Perpignan 66110 Alénya	06.07.2021	11356,40 dt

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
25533411	11100553

Création, remont, adjonction)

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

Docteur Malika ENNABIL

MEDECINE GENERALE



D.I.U Nutrition
D.I.U Echographie

الدكتورة مليكة النبيل

الطب العام

التغذية

الفحص بالصدى

7/02
0602
=

Casablanca, le : **25 JUIN 2021** الدار البيضاء في :

NORREDINE Saida

133,60

do veno r 600

PER 33,60

LOT:212076
EXP:02/23
PPV:21DH80

LOT 209024
EXP 09/22
PPV 21DH80

LOT 20004
PER 12/23
PPV 84,80

SIRDALUD® 4 mg
Comprimés sécables
PPV : 86.70 DH

PPV: 96DH00
PER: 06/23
LOT: J2888-1

05 22.25.02.45

Capital Centre
203, Angle Bd. Anoual et Abdelmoumen
1^{er} Etage No 1, Imm. B - Casablanca -

Docteur Malika ENNABIL
MEDECINE GENERALE
Capital Center, Entrée B - 1^{er}
Boulevard Anoual - Casablanca

كابطان سنظر

203 ، زاوية شارع عبد المؤمن و شارع أنوال
الطبق الأول الشقة رقم 1 العماره ب - البيضاء

PPC : 95.00 DH
LOT : CB02447
EXP : 12/2023

95,00

Besoins S/N
11/8 le Nat

Docteur Malika ENNAF
MEDECINE GENERALE
Capital Center, Etage 8 - N°
1000 Anfa - Casablanca.

PHARMACIE AL ANDALOUSSIA

T253974
126/510, Rue Ibn Perighon
France Vol. 11 - Casablanca
Tél.: 05 22 98 06 93





D.I.U Nutrition
D.I.U Echographie

الدكتورة مليكة النبيل

الطب العام

التغذية

الفحص بالصدى

M 60409

Casablanca, le : 06 JUIL 2021 الدار البيضاء في :

180.000 = NORREDINE Saida

549.00 در

- HyloGel

AS

3F.

053244 86.40 در

34.00 در 2021 ir daleed

3 x 1

PHARMACIE AL ANDALOUSSIA
126 (Ex 40) Avenue Ben Penguet
France Ville Casablanca
Tél.: 05 22 98 06 93

1 cycle sur 15ml.

- Nycoster A 1% cream 3 tubes

81.00 در 243.00 در

- TANZAA R 50 ml

11 در 3

115

233.60 در 202 = 264.20 در مل 5

- Docteur Malika ENNABIL
MEDECINE GENERALE
Capital Center, Entrée B - N° 2
- Hospital Casablanca

23.50 در

- New Flex mask 1

135.40 در 1 app 2 a 1

Docteur Malika ENNABIL
MEDECINE GENERALE
Capital Center, Entrée B - N° 2
Boulevard Anoual - Casablanca

Capital Centre

203, Angle Bd. Anoual et Abdelmoumen
1^{er} Etage No 1, Imm. B - Casablanca -

كابطال سنتر

203 ، زاوية شارع عبد المؤمن و شارع أنوال
الطابق الأول الشقة رقم 1 العمارة ب - البيضاء

Lot n° :

EXP :

81,00

PPV :

Lot n° :

EXP :

81,00

PPV :

P

133,160

P

133,160

PLR

SIRDALUD® 4 mg
Comprimés sécables
PPV : 86.70 DH

ISOPHARM

NEWFLEX GEL

RAFRAICHISSANT

83.90 DH

2023-09.

LOT

299586

180,00

180DH.

PPC:

2023-09.

LOT

299586

180,00

180DH.

PPC:

2023-09.

LOT

299586

180,00

180DH.

PPC:

Lot n° :

EXP :

PPV :

81,00

MYCOSTER 1%
CREMÉ T30G

PER.02.2024

LOT : 21E005

P.P.V : 45DH20

6 118000 011118

MYCOSTER 1%
CREMÉ T30G

PER.02.2024

LOT : 21E005

P.P.V : 45DH20

6 118000 011118

MYCOSTER 1%
CREMÉ T30G

PER.02.2024

LOT : 21E005

P.P.V : 45DH20

6 118000 011118